Image not found or type unknown

mise recouvrement pour chq ki ne devais pas être encaisser

Par **jessiecara**, le **10/02/2009** à **14:43**

Bonjour,

J'ai effectuée un chèque de 2000 € il y a 4 ans pour garantie de paiement de mon conjoint à cette époque pour l'achat d'un véhicule. Le concessionnaire avait noté au dos du chq ne pas encaissé et de plus je n'ai signer aucun papier disant ke je me portais garant. Fin d'année 2008 le chq à été présenté à ma banque et refusé. Ce jour je reçois une lettre de recouvrement pour le chq impayé qui ne devais pas être encaisser. Le chq est il encore valable ? Que puis je faire pour me retourner et ne pas avoir à payer cette créance? Merci d 'avance pour votre aide.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés